



C'EST A

ANDOINS

Le magazine municipal / 2018 / N° 02



LE COMITÉ DES FÊTES CÉLÈBRE SES 50 ANS

Rendez-vous tout au long du mois de juillet

3



TOURISME

À voir, à faire près de chez vous

6



2017

Bilan des actions menées

10



VIE SCOLAIRE

12



ASSOCIATIONS

16



AGENDA

Les rendez-vous à ne pas manquer !

• Éditeur : Mairie d'Andoins • 13 rue Corisande
• 64420 Andoins • Tél. 0559336157 • mairie@andoins.fr • Directeur de la publication : Christian ROCHÉ et Aude LACAZE-LABADIE
• Conception/réalisation : Agence Valeurs du Sud • Impression : Perspective à Mortlaàs • © Photos : Agence Valeurs du Sud - Bernadette BERNARDO



Je reviens vers vous avec toujours le même enthousiasme. Une année s'est écoulée depuis notre dernière publication et de l'eau a coulé sous les ponts, beaucoup... Après ce printemps calamiteux, l'espoir des beaux jours se fait de plus en plus pressant.

Vos élus sont toujours sur le pont pour accompagner la commune dans ses évolutions. L'adaptation aux nouvelles lois et réglementations entraîne de nombreuses contraintes auxquelles nous nous devons de satisfaire.

■ Nous devons composer avec des contraintes financières de plus en plus pressantes. Malgré les annonces, la Dotation Globale de Fonctionnement a encore baissé cette année (-75 % en 5 ans) ainsi que les autres aides de l'État. Nous espérons que la suppression de la taxe d'habitation sera compensée à la hauteur des promesses. Sachez que nous restons plus que jamais très vigilants à la bonne gestion de l'argent public et trouverons le juste équilibre pour mener à bien les projets nécessaires pour Andoins. 2018 est donc une année consacrée à la programmation et à la mise en adéquation de nos projets avec l'état révisé de nos ressources.

■ Nous devons nous adapter à la contrainte de l'application du « zéro phyto ». Cela passe par l'abandon des produits chimiques et la pratique de la gestion différenciée des espaces communaux, avec pour conséquence la réapparition de quelques herbes folles. Il faut donc prendre conscience que malgré tout, il nous faudra faire avec une augmentation de la charge de travail des agents pour un résultat moins « radical ». Aussi, soyez assurés que le personnel communal continuera à faire le maximum tout en prenant en compte les nouvelles contraintes. Je vous invite à faire preuve d'indulgence et de patience sachant qu'il nous sera difficile d'assurer l'entretien des « pieds de murs et trottoirs ». Mais si chacun d'entre nous nettoie les quelques mètres de trottoir devant chez lui, sans produits bien entendu, c'est un environnement qui deviendra plus agréable pour tous, contre quelques minutes de notre temps. Je compte sur votre soutien.

■ Nous sommes impliqués, comme tous nos collègues élus locaux, pour affirmer que l'échelon communal, la Mairie, est le premier lieu de proximité. Il permet l'échange, l'engagement des projets, mais surtout il est l'expression de la reconnaissance de nos valeurs humaines.

■ L'investissement au travers de la vie locale, de la vie associative, la participation aux rencontres amicales et conviviales souvent intergénérationnelles sont épanouissants et profitables à tous.

Chacun à notre niveau, donnons au quotidien le meilleur de nous-mêmes. Efforçons-nous sans cesse d'améliorer les relations humaines et notre cadre de vie collective pour faire battre le cœur de notre village. Redécouvrons notre village, son patrimoine ! Développons notre sens du beau et du bien, et ainsi, petit à petit, à force d'appivoiser et de nourrir le positif, le négatif aura de moins en moins d'importance.

C'est ensemble, tous ensemble autour de l'intérêt général que nous inscrivons notre ambition de servir.

À votre écoute, soyez assurés de mon engagement et de ma disponibilité.

Christian Roché
Maire d'Andoins

► TOURISME

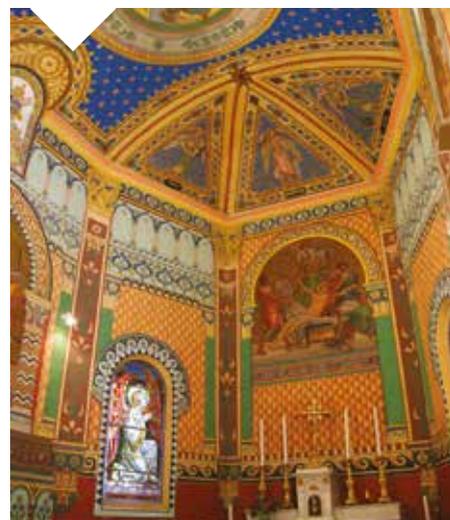
À voir, à faire...

Avec l'été, faisons un tour d'horizon de ce qui peut permettre de nous évader près de chez nous.

C'est une première pour Andoins. Le village est mentionné dans l'édition 2018 du Guide du Routard, édition Béarn. Le célèbre guide touristique recommande en effet au visiteur de faire une halte à l'église du village. En effet, l'église d'Andoins, est appelée aussi « L'église aux cent couleurs », en raison des peintures de Léonardo Fortuni et des œuvres des peintres verriers de Mauméjean frères (1900). La fabrique de vitraux Mauméjean a produit des pièces de verre et d'étain pour de très nombreuses églises et autres bâtiments dans le monde entier. Nombre de leurs réalisations, au style art nouveau, sont aujourd'hui classées. Cette famille d'artistes verriers était originaire de Pau.

A noter aussi que l'église a été rebâtie sur le château médiéval ayant appartenu aux Barons d'Andoins.

Elle est ouverte les week-ends et les jours fériés. Allez-y, elle vaut le détour !



Saviez-vous que vous pouvez faire de belles balades au départ d'Andoins ?

Le Plan local de randonnée du Pays de Morlaàs compte 22 randos sur tout le territoire de la Communauté de communes. Deux d'entre elles traversent Andoins : la rando dite du chemin des Bergers est destinée aux marcheurs mais aussi aux VTTistes et aux cavaliers.

Un deuxième parcours appelé La Belle Corisande est plus particulièrement destiné aux cavaliers.

Vous pouvez retrouver ces itinéraires sur le guide en vente à l'Office de tourisme de Morlaàs.

Ce n'est pas tout, la municipalité a sorti de l'oubli un ancien chemin communal envahi par les ronces. Nettoyé et rouvert en 2017, ce sentier chemine principalement à travers bois sur environ 2 kilomètres (cf bilan page 7). Il passe devant un lavoir en cours de réhabilitation. La municipalité envisage d'installer une table de pique-nique en face du lavoir.

à SAVOIR :

Andoins compte **trois gîtes** et des chambres d'hôtes.



Un petit coin de pique-nique

À l'entrée du village, aux croisements de la rue des Lanots et de la route de Artigueloutan, le petit bosquet dispose d'une aire de pique-nique aménagée. C'est un coin du village très prisé.



► QUALITE DE VIE

Vos élus sur le terrain

Dans le but de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie de tous dans notre village, nous sommes amenés à organiser des temps de visite sur le terrain afin de réfléchir aux possibilités d'aménagement, aux travaux futurs dans un souci de juste équilibre des besoins et des budgets disponibles.



C'est ainsi que les membres du conseil municipal chaussent leurs tennies et vont marcher le temps d'une journée tout autour du village !

Ce moment est important pour tous car il permet d'intervenir au plus près de chacun, de repérer les zones à traiter en priorité et d'affiner un peu plus notre connaissance du territoire et des enjeux futurs.

A SAVOIR

La fin de l'année 2017 a été marquée par la démission de Marc BORDENAVE de ses fonctions d'adjoint. Selon son souhait il est resté conseiller municipal. Début 2018, le Conseil Municipal n'a pas désiré élire un nouvel adjoint et de fait, Sandrine CASAMAYOU-SOULE (4^{ème} adjointe) est devenue 3^{ème} adjointe.

EN CHIFFRES

10

CONSEILS
MUNICIPAUX EN 2017

56

DÉLIBÉRATIONS
PRISES EN 2017

► PATRIMOINE

Les lavoirs restaurés



Comme nous vous l'avons écrit, lors de notre dernière « Vie Municipale », à l'été 2017, l'Espace Jeunes de Morlaàs a organisé, à Andoins, un chantier jeunes. Ainsi 7 participants, aidés par des habitants de notre commune venus leur prêter main forte, ont débuté un travail de réhabilitation et de restauration de deux lavoirs. Ceux de Castet et de la rue Nouste Henri ont ainsi commencé leur nettoyage.

De nombreux administrés sont venus se faire connaître en Mairie pour nous faire part de leur souhait de s'investir dans cette démarche de sauvegarde du patrimoine et nous les remercions vivement. Nous ferons bientôt appel à eux, une fois que le temps sera un tout petit peu plus clément !



Avant



Après

► CAFE CITOYEN

Vos élus vous donnent rendez-vous

Le samedi 1^{er} juillet 2017 nous vous avons proposé une rencontre administrés / élus ; une vingtaine d'entre vous sont venus nous rejoindre à cette occasion.

Nous souhaitons renouveler ce temps d'échange afin d'aborder tous les sujets qui vous préoccupent, autour d'un café-croissant convivial.

CAFÉ / CROISSANTS :

**Rendez-vous le samedi
30 juin à partir de 9h
jusqu'à midi.**

**Venez quand vous le
souhaitez !**

CCAS

► NOS AINES

Convivialité et partage



Le Centre Communal d'Action Social d'Andoins, en plus des actions qui lui sont dévolues, se charge d'organiser, chaque année, des manifestations conviviales. Le goûter des aînés a eu lieu à la Salle des Arcades le 20 mai 2017. Café, thé et assiettes de gourmandises ont été servis aux 55 participants par les membres du CCAS.

Le repas des aînés, quant à lui, a eu lieu le 15 octobre 2017 également à la Salle des Arcades. « La table de Montserrat » a régalé 82 convives. Au menu : poêlée de gambas décortiquées au Satay et fondue de poireaux en entrée, médaillon de veau sauce bordelaise avec ses pommes amandines aux champignons et julienne de légumes, ardoise de fromage de brebis fermier et confiture maison, enfin un éclair crumble au mascarpone et fruits rouges a clos ce festin. Nous avons pu compter sur notre sommelier local, François GALINDO, pour agrémenter le repas et ravir nos papilles.

2 réunions
en 2017

3 027,08 €
de dépenses

3 737,96 €
de recettes

BUGGET 2017

Bilan 2017

Nous vous présentons ici un tour d'horizon des réalisations de l'année 2017. Ces différents investissements, travaux et aménagements visent à améliorer le quotidien de tous, à rendre la vie dans notre village plus harmonieuse.

Un équipement fonctionnel

Le bâtiment technique municipal, un outil de nouvelle génération, préfigure l'aménagement du centre bourg qui se dessine.

Nous avons inauguré notre bâtiment technique municipal qui permet aujourd'hui à nos agents de bénéficier d'un bon outil de travail. Cette journée a été l'occasion de saluer leur dévouement, leur sens du service au public et leur professionnalisme et ce en dépit des moyens limités existants jusqu'à présent.

Installer le bâtiment sur un site central, propriété de la commune, proche des réseaux et des équipements communaux nous est apparu évident. L'intégration de l'atelier, au cœur de notre village, a été également l'une de nos préoccupations majeures. Ainsi, le travail en collaboration avec l'architecte, a permis d'atteindre un résultat à la hauteur de nos attentes et chacun d'entre nous peut mesurer le saut qualitatif qui est réalisé.

L'inauguration a eu lieu le samedi 17 mars 2018 en présence des autorités (Secrétaire Général de la Préfecture, Sénateur, Conseillers départementaux, Président de la Communauté de Communes Nord Est Béarn, Maires des villages voisins) ainsi que du Directeur de la SEMILUB et de notre architecte. Les entreprises ayant travaillé sur le chantier, les associations du village et les administrés étaient également conviés. Nous les remercions de leur participation.

Le ruban inaugural a été coupé, en présence d'enfants du village. La visite des installations a ensuite été assurée par les élus. Christian ROCHÉ, dans son discours, a tenu à souligner le soutien financier conséquent apporté par l'État et le Département des Pyrénées-Atlantiques. Un cocktail déjeunatoire a clos cette belle matinée.



L'arrivée de ce bâtiment de nouvelle génération est la première pierre de l'aménagement du centre bourg ; ce programme prévoit la création d'un cheminement piétonnier (de l'Eglise à la salle polyvalente), l'enfouissement du réseau téléphonique devant l'école, la plantation d'arbres et le réaménagement de la rue des écoles.

Coût global de cette réalisation

333 438,02 €

Contributions diverses

-État (DETR) : 81 405,01 €

-Département (Contrat de Territoire) : 34 305,10 €

-Commune (Autofinancement) : 218 727,91 €



VŒUX

Comme chaque année, autour d'une galette, le vendredi 20 janvier 2018, le conseil municipal a présenté les vœux aux représentants des associations, au personnel communal, aux enseignantes ainsi qu'aux nouveaux habitants.



SALLE INFORMATIQUE

La salle informatique de l'école a été réaménagée avec des plans de travail adaptés pour une capacité de 8 postes informatiques. Ils ont été installés par Olivier Autexier et Cyril Loustau, conseillers municipaux. Les travaux ont été effectués par nos agents.



RÉOUVERTURE

Le sentier dit de Castet, partant de la rue Nouste Henric chemine à travers bois en longeant le lavoir pour aboutir, route de Sendets, face à la rue duchesse de Gramont.



CABINE À LIRE

L'ancienne cabine téléphonique transformée en cabine à lire rencontre un vif succès. Elle continuera bientôt sa transformation pour la rendre plus identifiable.

Nous vous rappelons son fonctionnement : ouverte à tous, vous pouvez y déposer les livres en bon état, que vous avez lus et aimés, et également en emprunter !

TEMPÊTE

Le 19 juillet 2017 la commune a été touchée par de fortes intempéries. Plusieurs arbres ont coupé les routes de la commune. Grâce à la solidarité et l'intervention de quelques-uns de nos administrés, le retour à la normale a été possible rapidement.

Nous tenons à remercier tous ceux qui sont venus spontanément nous aider en pleine nuit !



MARCHÉ FERMIER

Le 2 juillet 2017 sur l'esplanade de la Salle des Arcades, s'est déroulé le désormais traditionnel marché fermier. 10 producteurs et exposants étaient présents pour présenter leurs produits qui ont ravi nos papilles. C'est en toute sympathie, par un déjeuner champêtre, avec les victuailles issues du marché, que nous avons terminé la journée.

VOIRIE

Le revêtement des rues des Pyrénées et des Lanots a bénéficié cette année 2017 de notre programme annuel de rénovation par les techniques de grave émulsion et béton bitumineux.

2 kms ont été renouvelés pour un investissement de 63 942,18 euros dont 6 230,80 euros de subvention du Conseil Départemental accordés dans le cadre du contrat de territoire.

L'entretien des accotements, cette année, a consisté au nettoyage et broyage de la végétation sur les talus des routes communales et des chemins ruraux. Cette opération est programmée deux fois par an. Coût total pour la commune : 5 929 euros pour le passage au printemps et 7 675,20 euros pour le passage à l'automne.



► COMMÉMORATION

Le devoir de mémoire nous incombe à tous



Depuis environ un an, nous ne pouvons que déplorer l'absence des enfants de l'école lors des cérémonies du 08 mai et du 11 novembre. Ainsi en 2017 moins d'une dizaine d'écoliers sont venus, avec leurs parents, rendre hommage aux enfants d'Andoins morts pour la France et chanter la Marseillaise avec nous tous, administrés et élus. Certes il y a les activités du week-end, certes il y a parfois le mauvais temps, mais qu'en est-il de notre devoir de mémoire ? Pourtant il nous semble essentiel que l'oubli ne doit donc pas se produire, nous devons tous nous souvenir de ce qui s'est passé.

Primo Levi, écrivain italien et survivant de la Shoah, l'exprime dans cette citation :

« Peut-être que ce qui s'est passé ne peut pas être compris (...) Si comprendre la haine est impossible, la connaître est nécessaire parce que ce qui est arrivé peut recommencer, les consciences peuvent à nouveau être déviées et obscurcies... les nôtres aussi »

Afin de lutter contre l'oubli, le devoir de mémoire est donc essentiel. Il devient le devoir moral de se souvenir des souffrances subies, dans le passé, par certaines catégories de la population. **Il est nécessaire de ne pas oublier par notre participation.**

► 1917 - 2017

Commémoration du centenaire

Depuis 2014 la cérémonie du 11 novembre est plus particulièrement dédiée à la célébration du centenaire de la Grande Guerre. Ce jour-là la municipalité met en avant le nom des militaires qui sont tombés au cours de ces combats.

Pour l'année 1917, Andoins, et c'est heureux, n'a pas eu à connaître la visite des autorités annonçant à une famille la disparition d'un de ses enfants.

Le monument aux morts honore la mémoire de 18 combattants. Cependant dans certains cas, pour des raisons administratives notamment, la stèle ne porte pas l'identité de certains soldats.

Leur souvenir n'est pas pour autant perdu car nous avons pu vérifier que ces 4 andonésiens de naissance sont répertoriés dans les communes où ils avaient élu domicile avant de partir pour le front. Leur souvenir a toutefois été rappelé à l'occasion de ce 11 novembre 2017.

Les chiffres significatifs de l'année 2017

Recettes

710 929,28 €
(666 300,36 € en 2016)

Cette augmentation, conjoncturelle, est à relier à la participation reçue de l'État et du Conseil départemental pour financer la construction de l'atelier communal (voir ci-après éléments explicatifs).

Dépenses

919 236,66 €
(690 694,18 € en 2016)

Les dépenses, quant à elles, ont connu une progression sensible, conséquence directe de l'investissement réalisé pour l'accroissement du domaine privé de la commune.

Charge de la dette

97 207,74 €
(-6,26 %)

Le paiement des échéances de l'exercice a diminué son poids de 6,26 %

Taux d'imposition

comme en 2016

À l'initiative de la municipalité ils sont restés stables.

Quelques éléments explicatifs

Sur les dépenses de fonctionnement nous notons principalement l'augmentation des dépenses d'entretien de la voirie par un intervenant extérieur (débroussaillement, entretien accotements...) à rapprocher de la diminution des frais de personnel (agent titulaire remplacé par un employé statutaire suite à son départ). Le poste des versements annuels incombant à l'État est en diminution de 22 %. Toutes attributions confondues nous avons reçu de celui-ci : 46 514,67 € (59 604,66 € en 2016).

La section d'investissement retrace l'opération de construction de l'atelier communal et enregistre les montants perçus tant de l'État au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR) que du Conseil Départemental (respectivement 81 405,01 € et 34 305,10 €) Les fonds propres de la commune ont également été utilisés à hauteur de 218 727,91 €.

Les prochains budgets

La gestion future des finances va être directement impactée par les mesures gouvernementales portant sur les ressources communales et notamment sur leur niveau et leur affectation.

Ainsi, la diminution régulière des dotations d'une part, la suppression de la taxe d'habitation remplacée par une autre nature de revenus d'autre part, sont une source d'incertitude pour l'administration sur le long terme d'une collectivité tant dans ses possibilités d'investissement que de fonctionnement.

URBANISME

Nous nous sommes quittés, lors du précédent magazine municipal (thème traitant de l'urbanisme), sur la prise en charge des documents d'urbanisme par la « Communauté de Communes Nord-Est Béarn ».

Au cours de l'année 2017 ce service a traité pour le territoire d'Andoins :

13 certificats d'urbanisme

12 déclarations préalables

2 permis d'aménager

6 permis de construire

Ces dossiers portent témoignage du dynamisme et de l'attrait de notre commune. L'importance de ces mouvements garantit le renouvellement nécessaire au maintien des activités au sein de notre village.

L'avenir ainsi prévisible est l'objet des préoccupations du Conseil Municipal dans les travaux engagés pour la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La première étape concerne le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), document d'orientation stratégique définissant les choix de la municipalité en matière d'urbanisme, d'aménagement et de protection de l'environnement.

Tout au long de l'année, avec l'appui des services de l'Agence Publique de Gestion Locale, les élus ont travaillé sur ce texte en gardant présents à l'esprit les intérêts de la commune et des administrés, un numéro d'équilibriste compte tenu de la multiplicité des directives et de la complexité de la réglementation.

EN CHIFFRES
RENTREE 2017



61
enfants
scolarisés



1 027,15 €

Coût de fonctionnement
par an et par enfant

972 €

Subvention allouée à
l'OCCE (découverte du
cirque et goûters divers)



BCD : 10 € /enfant

Fournitures scolaires :
52 € /enfant

Départ d'Emilie AUBERY
le 31 décembre 2017
et retour de Lola
EMMANUEL.

▶ GRANDE LESSIVE

Une installation artistique éphémère

Avant les grandes vacances, la municipalité avait organisé sa traditionnelle Grande Lessive. Compte tenu du mauvais temps, ce temps festif en présence des enfants de l'école, de leurs parents, des ASEM, des élus et de l'équipe enseignante a eu lieu dans la salle polyvalente. Cette installation artistique éphémère est l'occasion pour nos écoliers de dévoiler à leurs parents, le travail créatif réalisé durant toute l'année scolaire 2016/2017 lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). La soirée s'est poursuivie jusqu'à tard dans la nuit autour d'un apéritif dînatoire.



Grâce à ce temps dédié, Emilie AUBERY, Laurie HUMBERT et Christine THIERY, ont pu présenter le travail accompli avec les enfants et ainsi le mettre en lumière et en valeur. Cette exposition est restée le temps du week-end dans la salle polyvalente et tous les villageois ont pu visiter et admirer les créations, que ce soit lors du café citoyen ou du marché fermier.

Développement artistique, travail de coopération, esprit critique et épanouissement des enfants sont les valeurs qui sous-tendent le projet municipal de la commission enfance jeunesse.

▶ CM2

13 élèves sur le départ

Si en juin 2016 ils étaient 11 élèves de CM2 à quitter l'école pour le collège, en juin 2017 se sont 13 enfants qui sont partis.

La cérémonie d'au revoir des CM2 s'est déroulée le 30 juin 2017 lors de la grande lessive organisée par la municipalité.

Christian ROCHÉ et Aude LACAZE-LABADIE ont eu le plaisir de leur offrir, au nom du Conseil Municipal, un dictionnaire avec clé USB ; en leur souhaitant bonne route et réussite.

Voici les élèves qui sont partis pour le Collège

- ARNAL Manon
- BORDE Anaïs
- CAZAJUS Maylis
- ESTRADE Alexandre
- GATHELLIER Thomas
- GUERRINHA Anaé
- HOUZE Paul
- JUIGNET Rémi
- LABORDE Lou
- LACAZE-LABADIE Barthélémy
- LEDEUIL Tom
- LOUSTAU Charlély
- SANTOS Quentin



► LE MOT DU PRESIDENT

50 ans du Comité des fêtes



Pour fêter cet événement, nous avons décidé de bouleverser ce que nous avons mis en place ces 3 dernières années. Nous allons organiser une animation chaque samedi du mois de juillet afin que tous les villageois aient l'occasion de venir festoyer avec nous, quelques soient les dates de ses vacances. Nous envisageons donc de vous proposer trois soirées « apéro-animé » ; cependant pour avoir le temps d'organiser ces soirées pour les sérénades nous ne passerons pas avec le « char du comité » vous chanter notre petite chanson mais uniquement en voiture en petits groupes.

En ce qui concerne les fêtes, nous prévoyons également de donner l'opportunité au maximum de villageois de nous rejoindre en fonction de ses disponibilités : pour cela il y aura le repas du vendredi soir, avec un méchoui et son traditionnel défilé de Miss Corisande, suivi, cette année d'un petit spectacle. Le samedi, c'est dès 10h du matin que les animations commenceront : pétanque, châteaux gonflables... Le midi nous vous proposerons des grillades et le soir un apéro dînatoire animé par un magicien qui passera de table en table, suivi par le bal.

Et le dimanche, après la messe et l'apéro offert par la mairie, nous vous proposerons de partager ensemble un repas simple et convivial sur le principe de « l'auberge espagnole ». Enfin, l'après-midi nous organiserons une petite rencontre sportive « inter-comités des fêtes » avec les Comités des villages voisins.

Voilà, vous connaissez maintenant nos objectifs !

Nous remercions tous ceux qui nous aident chaque année et tous ceux qui répondent présents aux différentes manifestations et espérons vous voir encore plus nombreux cette année pour fêter cet événement avec nous.

LES ASSOS A LA UNE:

Dans chaque édition du bulletin municipal nous mettrons à l'honneur l'une des forces vives de notre commune.

Les membres du Comité :

Florian ALVES
 Alexandre BERNARDO
 Pierre BOUSQUE
 Clément CASAMAYOU-SOULE
 Corentin CASAMAYOU-SOULE
 Axel DE JESUS
 Chloé DURANTON
 Sylvain GATHELLIER
 Marie LARCHE
 Marion THIERY
 Rémi THIERY
 Jade TISNE
 Virginie VALLEJO

Avec le soutien de Jean-Pierre GOLDMAN et Madame GATO

Le programme des fêtes :

- ◆ **07 juillet : apéro** avec improvisation musicale et humoristique animé par Xavier.
- ◆ **14 et 21 juillet : 2 soirées apéro** animées par le Comité des Fêtes.
- ◆ **27 juillet : repas Méchoui.**
- ◆ **28 juillet : pétanque et activités** à partir de 10 heures. Grillades le midi et apéro tapas animé les soirs par Saroyan le magicien, puis le traditionnel bal avec soirée mousse.
- ◆ **29 juillet : messe à 11 heures** suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts et apéritif.
Le midi : Auberge Espagnole.
 Après midi inter Comités.

▶ FUTSAL

Le foot par tous les temps

Un groupe de personnes souhaitant jouer au foot en salle a créé une association courant 2017 nommée **Futsal Andonesien**. Depuis septembre, nous nous retrouvons tous les jeudis soirs à partir de 21h à la salle polyvalente du village afin de jouer dans un esprit convivial et détendu durant environ 1h-1h30.

L'idée est de prendre du plaisir avec du jeu et de ne pas avoir de contrainte (pas de compétition, pas de match le week-end, etc.). L'association est dédiée aux adultes et aux adolescents. L'âge minimal pour intégrer l'association est de 12 ans.

Une modeste participation financière est demandée pour contribuer aux frais de l'association. Toutes les personnes intéressées, d'Andoins ou d'ailleurs, sont les bienvenues, même en cours d'année.



Plus d'infos :

pandeles.yoann@gmail.com - Président : Yoann Pandeles - 06 78 45 67 13

▶ ULM

Trente ans... le bel âge

C'est l'âge de notre association. L'année 2017 a été favorable à de nombreuses navigations aériennes vu les excellentes conditions météorologiques, ce n'est pas le cas pour le premier semestre 2018.

Comme les années précédentes, notre association compte 27 adhérents tous propriétaires de leur ULM (Ultra Léger Motorisé) effectif qui reste stable, les adhésions étant limitées par les places disponibles dans les hangars.

L'Association ULM Pau Pyrénées a proposé 2 vols pour le Loto organisé par la Mairie d'Andoins, les deux gagnants ont pu survoler les villages, Arudy, Arthez d'Asson, le lac de Gabas et retour à Andoins après une heure de vol.

Afin de minimiser les nuisances visus des riverains, nos adhérents sont bien informés des trajectoires d'approche, d'atterrissage et décollage de la base en prenant en compte les périodes de chasse à la palombe.

L'ensemble des heures annuelles effectuées par nos pilotes est de 500 à 800 heures de vol suivant les conditions météorologiques, qui suivant le dicton bien connu dans le milieu ULM : Mieux vaut être en bas avec l'envie d'être en haut, que d'être en haut avec l'envie d'être en bas.



Plus d'infos :

Président : Jean-Pierre Etchegaray - 06 43 44 68 40

▶ APE

À la recherche de bénévoles



L'Association des Parents d'Élèves d'Andoins a pour unique but, de récolter des fonds au profit des activités pédagogiques proposées par l'équipe enseignante de l'École de d'Andoins.

Grâce au défilé organisé dans le village pour le Carnaval, à la journée VTT/Marche, au Vide Grenier, à la vente de gâteaux, de crêpes, à la Tombola, etc..., l'APE a pu financer en partie ou en totalité des activités ou sorties scolaires diverses et variées dont notamment, un cycle de 10 séances de cirque, un séjour à Pont de Camps en Février 2018 (3 jours et 2 nuits), mais aussi plusieurs spectacles (H. Clavier, Marionnettes), et limiter ainsi au maximum la participation financière des parents.

Actuellement, l'APE ne peut compter que sur une minorité de parents investis (6 à 8 familles sur 40 environ représentées à l'école) et voit sa dynamique s'essouffler peu à peu. Aussi, à la recherche de nouvelles recrues pour l'année scolaire à venir, l'APE lance un appel à tous les parents d'élèves motivés qui souhaiteraient investir un peu de leur temps et de leur énergie, dans cette belle cause.

La réunion de rentrée verra l'élection d'un nouveau bureau qui doit compter 6 membres (président, trésorier, secrétaire et leurs suppléants). La date de cette réunion est déjà fixée au lundi 24 Septembre 2018 à 18h30 au-dessus de la salle des Arcades.



Plus d'infos :

apeandoins@gmail.com
Présidente : Marion Houzé
06 81 83 95 10

► AIGUILLES ET PINCEAUX

Jouons avec les couleurs !



Deux activités sont proposées par l'association.

Oui nos armoires, corbeilles et boîtes sont pleines à craquer de tissus, de fils et d'autres trésors prêts à entrer dans la danse créative.

Multiplés dans nos goûts, notre expérience et nos aspirations, nous partageons toutes un même engouement pour le **Patchwork**, le lundi de 9h à 17h. Le mercredi après-midi nous complétons notre passion des couleurs avec la **peinture sur porcelaine**.

Plus d'infos :

aiguilles.pinceaux@sfr.fr

Présidente : Marie-Renée Chauvin
06 78 01 90 42

► ASLA

Avec 25 ans d'activité, l'ASLA est l'association sportive de votre village



Une saison encourageante avec une augmentation notable des adhérents à nos activités badminton et gym. La section roller quant à elle voit chaque année, partir, la larme à l'œil certains enfants qui entrent au collège, rapidement remplacés par de plus petits. Tout cela est possible grâce à l'implication de nos animateurs qui par leur professionnalisme, leur patience et leur gentillesse, font de ces séances de grands moments de détente.

Merci donc à vous tous, adhérents et animateurs, pour faire que l'ASLA continue de vivre.

L'équipe de l'ASLA.



Plus d'infos :

asla@neuf.fr - www.asla64.fr

► AICCA

Le rôle des chasseurs

L'Association Intercommunale de Chasse Agréée d'ANDOINS et d'OUILLON a pour missions :

- d'assurer une bonne organisation technique de la chasse,
- de favoriser, sur son territoire, le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique,
- de réguler la présence d'animaux nuisibles,
- d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.

Lors de la dernière campagne, 41 sangliers ont été abattus, cette action permettant de garantir la sécurité sur la voie publique et de prévenir les dégâts sur les cultures.

Comme chaque année, un repas ouvert à tous, chasseurs et non chasseurs, vient clore la saison de chasse dans une grande simplicité et convivialité.

Le bureau : Président : Alfred POUBLAN 06.82.65.57.46 Trésorier : Jean-Louis CAZAUX Secrétaire : Christian JUIGNET

► PAS CONTENTS!

L'espace public n'est pas une poubelle !

Ces gestes d'incivilités de plus en plus récurrents, non respectueux de notre environnement, peuvent également devenir dangereux pour les piétons, cyclistes... Il s'agit bien souvent de déchets liés à des travaux de construction mais aussi de déchets verts (résidus de tontes ou d'élagage) qui bien que de nature organique n'en sont pas moins néfastes pour l'environnement lorsqu'ils sont accumulés sans précaution.

L'abandon de déchets sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique est une pratique prohibée. Cette infraction est réprimée selon les dispositions figurant au code pénal (articles R.632-1, R.635-1 et R.644-2) les amendes encourues vont de 68 € à 450 €. Dans le cas où les déchets sont apportés à l'aide d'un véhicule le contrevenant est passible d'une amende de 5ème classe (1500 euros) augmentée de la confiscation du véhicule.



Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.

Le Maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, dressera un procès verbal en cas de constatation de ces infractions ce qui amènera la poursuite par les services du Trésor public.

► ENFOUISSEMENT ET APRES...

Pylônes



Après avoir réalisé l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques MT et BT (moyenne tension, basse tension), côté Nord-Ouest du village, et alors que nous projetons leur disparition du centre bourg à la fois pour des raisons de sécurisation et d'efficacité, quelle ne fut pas notre surprise de voir surgir parallèlement à la chaîne des Pyrénées, une seconde chaîne, de pylônes cette fois, le long de la départementale de Serres-Morlaàs à Andoins !

Renseignement pris, ORANGE équipait en fibre optique le répartiteur d'Andoins. C'était bien évidemment la solution la plus économique pour l'entreprise, nos préoccupations n'entrant pas en ligne de compte. Mais si la commune veut atteindre ses objectifs, nous vous laissons deviner qui sera le financeur...

INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE EST VOTRE INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR :

- Urbanisme (dépôt des CU, DP, PC et PA)
- Légalisation de signature et copie certifiée conforme
- Etat Civil (baptême républicain, PACS, mariage)
- Achat de concession au cimetière ou au columbarium
- Inscription sur liste électorale
- Inscription scolaire
- Recensement des jeunes dans les 3 mois suivant le 16^e anniversaire
- Attestation d'accueil
- Dépôt des dossiers d'aide sociale soumis à l'avis du CCAS
- Réservation pour l'utilisation des salles municipales et prêt de matériel (tables et chaises)

INFO DU SIECTOM:

Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, **vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750 €** (voire 3750 € s'il s'agit de déchets professionnels).

Mise à disposition gratuite de gravier

Les graviers provenant du chantier de réhabilitation du puits de gaz, exempts de toute pollution, ont été stockés rue des Chasseurs sur l'ancienne décharge. Les habitants de la commune qui en auraient l'utilité sont invités à se faire connaître en mairie.

Stationnement

Le stationnement quotidien sur les trottoirs en bordure de voie publique et/ou de propriété entraîne un manque de visibilité susceptible de provoquer des accidents et de ce fait est verbalisable. Le règlement du PLU précise que le stationnement des véhicules doit être assuré en dehors des voies ouvertes à la circulation. L'article R. 417-10 1° du code de la route stipule que « l'arrêt et le stationnement sont interdits sur les trottoirs ».

Cartes déchetterie

Suite à la création de la nouvelle intercommunalité Nord Est Béarn, vous avez la possibilité d'accéder aux déchetteries d'Espoey et de Pontacq. Vous pouvez retirer en mairie une carte d'accès valable uniquement pour les particuliers.

▶ LE CCAS VOUS INFORME

Plan canicule

Les Maires sont tenus, chaque année, d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune, vivant à domicile, qui font la demande d'inscription. La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux **en cas de déclenchement de plan d'alerte et d'urgence**.

La responsabilité de la mise en place du plan d'alerte et d'urgence appartient à l'autorité préfectorale. En cas de déclenchement du plan, il appartient au Préfet, et à lui seul, de communiquer tout ou partie des données du registre à d'autres destinataires, tels les organismes chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

La démarche d'inscription en mairie sur le registre est volontaire.

Peuvent figurer sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail
- les adultes handicapés ou les personnes bénéficiant d'une pension d'invalidité

Le registre est tenu confidentiel et est communiqué au Préfet exclusivement sur sa demande. Les personnes concernées souhaitant se faire inscrire sont priées de venir en Mairie ; les personnes dans l'impossibilité de se déplacer pourront solliciter Monsieur le Maire ou un membre du CCAS, qui viendront les rencontrer ou les aideront dans leur démarche.

A SAVOIR :

Les élus vous donnent rendez-vous pour les permanences tous les **lundis de 18h à 19h**



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC :

- Lundi 8h30-12h
- Mardi 8h30-12h
- Mercredi 8h30-12h et 13h30-18h
- Jeudi 8h30-12h
- Vendredi 8h30-12h

 mairie@andoins.fr
Tel. : 05 59 33 61 57
Secrétaire : Margalide Lasserre

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES

- ANDREÛ-ROUGÉ Aurèle, Dominique, Léon né le 05 décembre 2017 à PAU d'Aloïs ANDREÛ et Julie ROUGÉ
- GANTET André, Grga né le 06 janvier 2017 à PAU de Jean-Gabriel GANTET et Biljana ANDRIC
- KAUFFMANN Joseph, Nakkhala né le 26 mars 2017 à PAU de Grégoire KAUFFMANN et Maryka SISOMBAT
- SERRES Valentin, Alex né le 14 octobre 2017 à PAU de Guillaume SERRES et Vanessa SENTENAC

MARIAGES

- BAUDRY François et VERGEZ Jennifer, le 30 décembre 2017
- JAUBERTIE Nicolas et PUYAU Magalie le 09 septembre 2017
- SERRES Guillaume et SENTENAC Vanessa, Georgette, Henriette le 16 septembre 2017
- SUAREZ Maximilien, Alexandre, Simon et ROCA SARDA Raquel le 18 février 2017

DECES

- AUBIES-TROUILH épouse LACAZE-LABADIE Marie, Eugénie le 21 novembre 2017 à ANDOINS
- BORDENAVE Alfred, Jean le 28 janvier 2017 à PAU
- COURREGES veuve LANSALOT-MATRAS Jeanne, Célestine le 19 août 2017 à MORLAAS
- GAIARIN épouse PIOVESAN Régine le 26 novembre 2017 à PAU
- LACAZE-TEULE veuve COUET-LANNES Marie, Julie, Jeanne le 21 avril 2017 à ANDOINS



➤ **30 JUIN**
RENCONTRE AVEC VOS ÉLUS
 Municipalité
 📍 Salles des Arcades
 ⌚ de 9h à 12h



➤ **15 ET 16 SEPTEMBRE**
JOURNÉES DU PATRIMOINE



➤ **1^{ER} JUILLET**
MARCHÉ FERMIER
 Municipalité
 📍 Esplanade de la salle des Arcades
 ⌚ de 9h à 14h



➤ **14 OCTOBRE**
REPAS DES AÎNÉS
 CCAS
 📍 Salle des Arcades
 ⌚ 12h



➤ **7, 14 et 21 JUILLET**
SOIRÉES
 Comité des fêtes
 📍 Esplanade de la salle des Arcades
 ⌚ 18h30



➤ **11 NOVEMBRE**
COMMÉMORATION SUIVIE D'UN APÉRITIF
 📍 Monument aux morts
 ⌚ 11h



➤ **DU 27 AU 29 JUILLET**
FÊTES DU VILLAGE
 Comité des fêtes
 📍 Salle polyvalente et esplanade de la salle des Arcades



➤ **30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DÉCEMBRE**
TÉLÉTHON
 Association Téléthon Andoins



➤ **31 AOÛT**
REPAS COMMUNAL
 Municipalité
 📍 Salle polyvalente
 ⌚ 19h

RETOUR EN IMAGES...

TÉLÉTHON 2017

L'équipe organisatrice du Téléthon d'Andoins a organisé des manifestations cette année, avec la participation du Comité des Fêtes et de l'APE.

- Le vendredi 1^{er} décembre une soirée cartes a eu lieu.
- Le samedi après midi 2 décembre un loto a accompagné un moment de convivialité et de bonne humeur avec la fabrication de crêpes durant l'après-midi.
- Le samedi soir un concert en l'église d'Andoins animé par les chorales Les Esbaritz de Cardesse et Ardalh de Morlaàs a connu un franc succès. La collation offerte ensuite a permis de poursuivre en chansons, tard dans la nuit, à la Salle des Arcades, ce week-end de solidarité, de partage et d'amitié.

La participation d'Andoins s'est concrétisée par un versement à l'AFM de 1 230 €.



MUNICIPALITÉ REPAS COMMUNAL

Instauré depuis plusieurs décennies, le repas communal est offert par la municipalité aux habitants d'Andoins. Après des démarches, auprès de différents traiteurs, nous choisissons le menu qui saura nous permettre de passer un agréable moment convivial et gustatif!

C'est également un temps de partage privilégié pour tous, anciens et nouveaux habitants, élus et employés communaux. Chaque année vous êtes environ près de 300 à venir partager ce repas.